

Commission Pédagogie et Vie Associative

Démarrer dans l'USEP Monter son association



Vendredi 10 février 2023



Nous allons évoquer :

- Les marches à suivre pour monter l'asso
- Les statuts type
- Monde associatif : comité, bureau, élections...
- Déclarer son asso : assemblée constitutive, SERVICE-PUBLIC
- Affilier son association : WEBAFFILIGUE
- Assurer : APAC
- Organiser une AG ? qui ? comment ? Rédiger le CR de l'AG
- Source de financement
- Quelle place pour les enfants, les Jeunes élus (un début) aux débuts d'une asso

- Et.... répondre à toutes vos questions....

Démarches pour **créer** une association

Le point de départ

Il était une fois, une personne qui connaissait l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré... et partageait ses valeurs. Motivée, cette personne voulait s'engager dans ce grand mouvement.

Cela suffit pour se lancer.

*Cette personne motivée sollicite d'autres personnes (enseignant, parent ou autre). Ils vont former ce qu'on appelle **un comité directeur**.*

Rédiger des statuts

*Ces personnes motivées vont potasser, se creuser les méninges, passer des nuits blanches à rédiger **des statuts**.*

Heu... ben non car l'USEP est un grand mouvement réglementé et les statuts existent. Il faut juste les adapter à l'environnement de l'association.

Le modèle des statuts se trouve [ICI](#)

Point d'attention dans les statuts

Choisir son type d'association

Asso d'école USEP qui organise des activités sportives

Asso USEP de type Amicale

Asso USEP périscolaire

Réfléchir au nom de son asso

Peut-être différencier du nom de l'école

Préférer « asso sportive ET culturelle »

une amicale (pour s'ouvrir aux parents)

Penser à l'avenir, ouvrir les perspectives futures

La place des enfants

un collège d'enfants siège

au CD...(art. 8)

S'adapter si on est une école maternelle

Le fonctionnement

Prévoir des réunions, les Assemblées Générales

En respectant la démocratie participative

Connaitre le fonctionnement d'une association

Qu'est ce qu'un comité directeur ?

Qu'est ce qu'un bureau ?

Les membres

Directeur (membre de droit)

Membres actifs volontaires : adultes et enfants

Membres bienfaiteurs et donateur

Membre d'honneur

L'assemblée constituante

A l'issue de l'exercice de lecture, et d'adaptation des statuts mûrement réfléchis... Ces personnes motivées vont « **convoquer une assemblée constituante** », une réunion quoi !

- Rédiger les statuts, les compléter, se mettre d'accord
- Former son comité directeur
 - directeur, membre de droit
 - Combien de membres dans le CD ?
 - Combien d'enfants ? (on peut différer leur présence mais les prévoir, c'est obligatoire !)
- Elire un bureau (président, secrétaire, trésorier)
- Lien avec le projet d'école
- Référents des enfants, personne en charge du bureau des enfants

Toutes ces décisions donnent lieu à des traces écrites numériques = des procès verbaux

Les documents écrits numériques

- Déclaration initiale [ICI](#)
- Statuts type à adapter [ICI](#)
- Liste des personnes formant le bureau [ICI](#)
- Déclaration préalable (cerfa 13973*04) [ICI](#)

Déclarer son association

Pour déclarer une association, il faut aller sur le site de **Service-public.fr**

Chercher la rubrique « *Je crée mon association* » [ICI](#)



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Enregistrer une adresse mail dépersonnalisée et transférable aux successeurs.

Eviter de passer par FranceConnect qui utilise des informations personnelles.



A ce moment,
l'asso n'a pas encore de
n° de SIRET ou de RNA.

Attribution d'un RNA

Le Répertoire National des Associations attribue aux associations une immatriculation composée de la lettre W suivi de 9 chiffres.

S'inscrire au journal officiel

Pour qu'une association ait une existence juridique, sa création doit faire l'objet d'une publication au JOAFE (Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises).

IL faut cocher la case lors de sa création

Ce document est à conserver durant toute la vie de l'association. 

Ces deux inscriptions se font automatiquement lors de la déclaration d'une création d'association.

S'inscrire au répertoire Sirene (1)

Une association doit obtenir son immatriculation au Répertoire National des Entreprises et Etablissements auprès de l'INSEE [ICI](#).

La démarche est différente si

- Elle souhaite demander des subventions publiques
- Elle envisage d'employer des salariés
- Elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.

SIREN : 9 chiffres

Attribué à l'association

SIRET : 14 chiffres (Numéro de SIREN + 5 chiffres)

Attribué à chaque établissement de l'asso

S'inscrire au répertoire Sirene (2)

Pour une asso qui veut demander des subventions [ICI](#)

Pièces à fournir :

- Copie de l'extrait paru au journal officiel
- Copie des statuts
- Numéro d'inscription au RNA
- Code APE (Activité Principale Exercée) 9312Z (=activité de clubs de sport)

Pour une asso qui va embaucher des salariés [ICI](#)

(pour des ateliers sportifs périscolaires par exemple).....

Il faut s'adresser au guichet unique de l'URSAFF et cliquer sur « Association employeur »

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Copie de l'extrait paru au journal officiel

Démarches pour modifier une
association existante

Retrouver les documents administratifs

Il était une fois, une personne qui voulait se lancer dans l'USEP et faire revivre une association mise en veille, abandonnée, aux origines incertaines...

Pas d'archive, absence de témoins... il faut tout refaire.

RNA

SIREN/SIRET

Code APE

RNA

Le Répertoire National des Associations attribue aux associations une immatriculation composée de la lettre W suivi de 9 chiffres.

Les assos créés avant 2009 n'ont pas de RNA.

Le RNA est automatiquement fourni lors d'une création ou d'une modification de l'asso.

Pour refaire une demande il faut s'adresser au greffe des associations [ICI](#) (Saint-Paul)

SIREN et SIRET

C'est l'immatriculation au répertoire des associations.

SIREN (=Système d'Identification du Répertoire des Entreprises) 9 chiffres

SIRET (Système d'Identification du Répertoire des Etablissements) 9 chiffres du SIRET + 5 chiffre

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

Le Compte **Asso**

Le site officiel de gestion des associations

Ce site va faciliter la recherche de SIREN/SIRET en particulier [ICI](#) pour consulter les données administratives de votre asso.

Code APE

Le code APE (Activité Principale Exercée) permet d'identifier la branche d'activité principale. Attribué par l'INSEE

Pour les associations USEP on peut utiliser :

9319Z (Autres Activités liées au sport)

9329Z (Autres activités récréatives et de loisirs)

8551Z (Enseignement de disciplines et d'activités de loisirs)

9499Z (Fonctionnement avec des adhésions volontaires)

Démarches pour administrer une
association

Mettre à jour....

L'association a retrouvé son identité. Il faut maintenant lui redonner vie et l'actualiser :

Première étape :

➤ *Organiser une assemblée Générale*

Et **décider** par écrits des changements :

- Modifier les statuts
- Modifier l'administration d'une asso (adresse, membres du bureau...)
- Devenir association employeur...
- Définition des orientations
- ...

Organiser une AG

C'est une réunion annuelle et obligatoire qui a pour but de rendre compte des actions de l'exercice écoulé et de présenter et faire approuver le projet d'activité de l'année à venir. Les enfants peuvent être largement impliqués dans l'organisation de cette réunion.

Tout est
expliqué [ICI](#)

1. Accueil : feuille d'émargement

2. Rapport moral

Il fait le point sur la santé de l'association (ex : évolution du nombre d'adhérents), sur les objectifs de l'association et leur mise en oeuvre.

Il évoque les spécificités de l'U.S.E.P., et la cohérence entre le projet d'école et le projet associatif, nos valeurs, la place de l'enfant et de l'adulte, ...

3. Rapport d'activités : Il décrit et analyse les réalisations de l'association.

4. Rapport financier (compte de résultats - bilan - vérification des comptes)

5. Projet d'activités et budget prévisionnel

6. Elections au comité directeur

(au minimum 6 personnes – 2/3 adultes, 1/3 enfants élus respectivement par les collèges Adultes et Enfants)

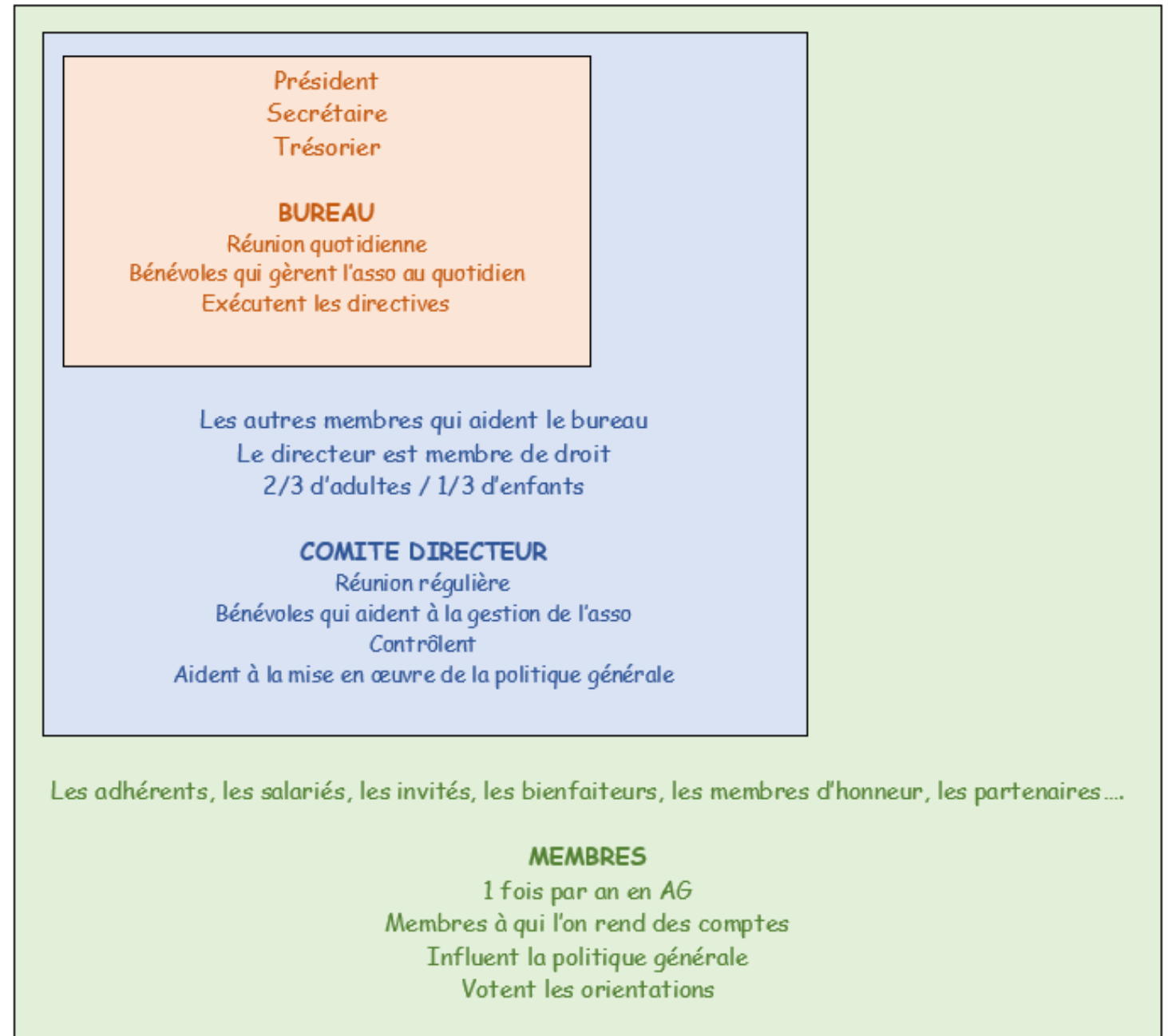
7 - Cotisations de l'exercice (l'A.G. écoute les propositions du comité directeur et les fait voter)

8 – Discours de clôture : intervention des personnalités suivant le protocole

*Tous ces rapports
doivent être soumis
à l'approbation
des membres de
l'association*

Une structure associative

En AG,
les membres votent
pour des personnes
qui seront dans
le comité directeur.
qui élira (bulletin secret)
les membres du bureau.



Modifier les statuts

Après une AG, une association doit déclarer, dans les **3 mois**, les modifications apportées à ses statuts lors d'une assemblée.

Ces modifications peuvent porter sur l'un des sujets suivants :

- Nom de l'association (et de son sigle)
- Objet de l'association (c'est-à-dire son ou ses activités)
- Siège social
- Dispositions statutaires (modification du fonctionnement de l'assemblée générale, par exemple)

Pour modifier ses statuts en ligne c'est [ICI](#)

Se connecter à Service-Public.fr, se connecter avec France Connect, sélectionner son asso, choisir le motifs de la déclaration et remplir le dossier

Vous aurez besoin du compte-rendu des délibérations de l'AG, des statuts modifiés

La déclaration donne lieu à la délivrance d'un **récépissé** (par courrier ou par mail). Ce document est utile à l'association dans ses démarches et **doit être conservé**.

Pour dissoudre une asso et modifier les statuts, il faut convoquer une assemblée Générale Extraordinaire.

Modifier les personnes responsables

On pourra effectuer des modifications administratives, décidée en AG sur le site de Service-Public.fr [ICI](#)

Changement de dirigeants

Changement d'adresse de gestion

Ouverture ou fermeture d'un établissement

Modification du patrimoine

Nouvelle composition d'une union ou d'une fédération

Devenir une asso employeur

Si le comité a décidé de faire appel à un salarié, elle devient association employeur.

Pour monter ce dossier il faut aller sur le site de l'URSSAF [ICI](#)

- l'onglet « Déclarer une formalité » à droite
- l'item « association employeur »

Vous aurez le choix entre CREATION et MODIFICATION

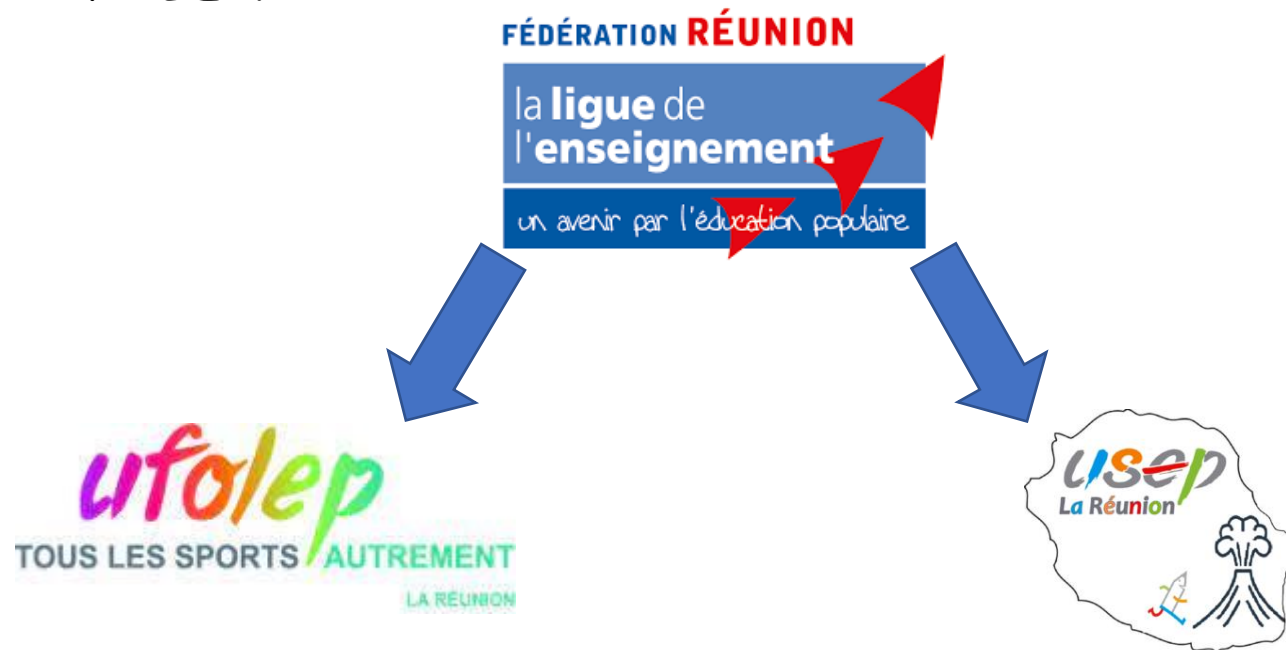
Démarches pour faire
fonctionner

une association

Affiliation (1)

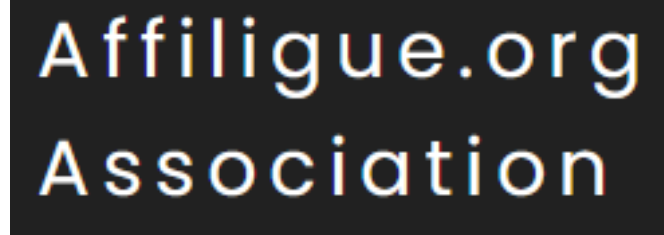
L'association est devenue une structure officielle. Il faut maintenant l'affilier.

En effet, l'USEP est un des secteurs sportifs de la Ligue de l'Enseignement, comme l'est aussi l'UFOLEP.



Affiliation (2)

L'affiliation de votre asso se passe sur le site WebAffiligue [ICI](#)



Pour y entrer un IDENTIFIANT et un MOT DE PASSE sont nécessaires

Pour les obtenir, il faut écrire à Fabienne GRONDIN fabiennefol@orange.fr

ou

ouvrir l'onglet « *rejoignez nous* » sur la page d'accueil ou [ICI](#)

Licences des adhérents (1)

Notre équipe de motivés est enfin structurée et gère son administration de main de maître. Il est temps de passer à l'action... et partir en quête de licenciés...

Chaque asso peut créer son bulletin d'inscription, voici un modèle de flyer [ICI](#)

Il faut maintenant inscrire ces adhérents sur le site

Sur WebAffiligue - Mes adhésions - Gérer mes adhérents

Ajouter un adhérent - remplir sa fiche et valider

Ne pas oublier d'envoyer à la fédération et de payer l'affiliation et les licences à réception de la facture.

Licences des adhérents (2)

Association 974408017 - amicale paul eluard

- Tableau de bord
- Ma fédération
- Paramétrages
- Mon association/mon affiliation
- Mes adhésions
- Gérer mes adhérents.es**
- Demandes d'adhésion reçues par internet
- Importer un fichier d'adhérents.es / licenciés.es
- Historique des transferts à la fédé.
- Documents d'adhésions 22/23
- Mes factures
- Agenda
- Webrencontres usep
- Ecrire par mail aux adhérents
- Actualités pour les adhérents

GÉRER LES ADHÉRENTS.ES

Lorsque vous avez terminé de gérer vos adhérents, si le bouton "transférer les modifications à la fédération" est en vert : pens...

[+ Ajouter un.e adhérent.e](#) [+ Ajouter enfant USEP](#) [Envoyer les modifs. à la fédération](#)

Recherche avancée

Pour rechercher tous les adhérents.es commençant par la lettre A, taper dans la zone NOM => A%

N° ou nom Prénom Saison Etat

Aucun adhérent correspondant au(x) filtre(s) suivant(s): Saison : 2022/2023 / Affiliation en saison N : OUI

Actions pour la sélection:

N°	Nom, prénom	Sexe	Age	Tranche d'âge	Dernière adh.	Adhésion 2022/2023	Actions
<input type="checkbox"/>	adhérent						

S'assurer



Sur la page de garde de WebAffiligue, l'Apac Assurance permet de couvrir les licenciés USEP lors des activités régulières et occasionnelles.

Bienvenue sur Affiligue

Remplir la fiche diagnostic

Identifiant

Mot de passe

[Se connecter](#)

Première connexion J'ai mon identifiant

APAC ASSURANCES
Gérer votre fiche diagnostic

ROULER EN UFOLEP
Gérer vos entrainements Motos et Cyclos

REJOIGNEZ-NOUS
Pour ceux et celles qui n'ont pas encore rejoint notre réseau d'associations affiliées et d'adhérents

Il faudra la mettre à jour s'il y a des changements.

Démarche pour financer une
association

Source de financement

Souscription à lots

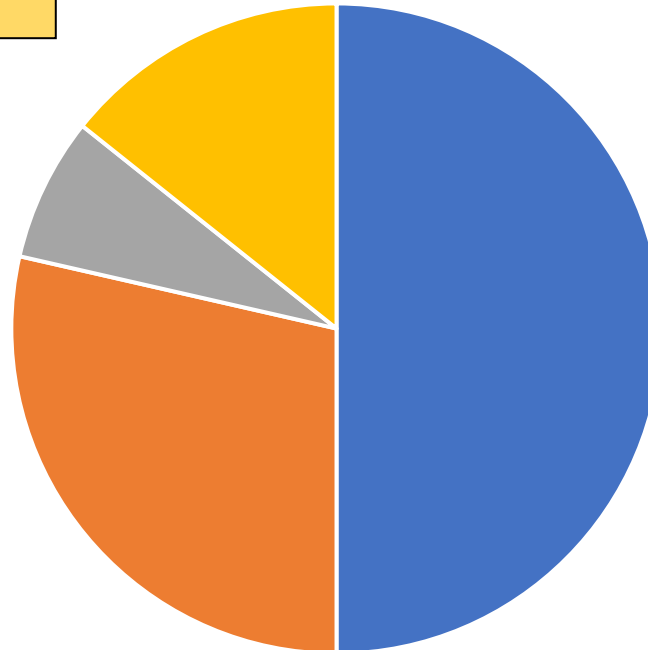
Vente vers novembre
Tirage vers décembre
Voir son délégué de zone

Subventions communales

Certaines communes attribuent
des subventions pour des projets

ANS

Agence Nationale pour le Sport
Dossier à monter pour un projet
Voir le comité départemental
Thèmes : Projet jeunes élus / enfant
organisateur / partenariat



Subvention Départementale ICI

Pas de projet sportif à monter
mais un dossier administratif
Forfait de 600 euros
Entre septembre et octobre



Démarche pour faire vivre une
association existante

Pratiquer des activités sportives

Nos très motivés responsables d'associations sont enfin prêts à faire fonctionner leur association. Il ne reste plus qu'à encadrer des jeunes élus et les accompagner pour monter des actions pour leur asso.

Dans un premier temps, ils peuvent déjà faire passer des messages comme la date de la prochaine sortie....

On vous en dit plus lors de la prochaine web conférence....

Merci pour votre attention
et
bon parcours dans l'USEP